

Décision de la directrice de l'EPFLI Foncier Cœur de France

N°2022-01

Portant fixation définitive de prix, modalités et conditions d'acquisition de biens immobiliers

- VU** les articles L324-1 et suivants du Code de l'urbanisme ;
- VU** l'article L1211-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;
- VU** les articles L1311-9 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;
- VU** les statuts de l'EPFLI Foncier Cœur de France ;
- VU** le règlement intérieur et d'intervention de l'EPFLI Foncier Cœur de France et notamment son article II-4 ;
- VU** la délibération du Conseil municipal de SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE en date du 15 février 2021 portant sur l'intervention de l'EPFLI Foncier Cœur de France ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration de l'EPFLI Foncier Cœur de France n°7 en date du 22 avril 2021 approuvant le projet, les acquisitions foncières nécessaires à sa réalisation, les modalités du portage foncier et habilitant la directrice à fixer le prix d'acquisition des biens concernés ;
- VU** l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat sur la valeur vénale des biens en date du 19 avril 2021 ;
- VU** les courriers contenant offre d'achat adressés aux propriétaires, en date du 06 octobre 2021 et leurs accords écrits en retour ;

CONSIDERANT que les conditions financières du mandat donné à l'EPFLI Foncier Cœur de France par la commune de SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE sont respectées ;

LA DIRECTRICE DE L'EPFLI FONCIER CŒUR DE FRANCE

DECIDE d'acquérir les biens immobiliers en nature de terres agricoles cultivées situés à SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE (45730), ainsi cadastrés :

- Section ZL numéro 210 lieudit « la motte le roi » d'une contenance de 10 832 m².

FIXE le prix d'acquisition à CENT DIX-NEUF MILLE CENT CINQUANTE-DEUX EUROS (119 152 €).

DIT que les frais de l'acte authentique qui constatera cette opération sont à la charge de l'EPFLI Foncier Cœur de France.

Fait à Orléans
Le 12/01/2022

Foncier Cœur de France
EPFLI
Établissement
Public Foncier Local
Intercommunalité

Signature
numérique de
Sylvaine VEDERE
Date : 2022.01.12
08:55:17 +01'00'

Sylvaine VEDERE
Directrice de l'EPFLI Foncier Cœur de
France

Affichée le **12 JAN. 2022**